

27 mars 2019

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 20 novembre 2013 de M^{me} Olga Baranova: «Coût de l'impression des documents pour le Conseil municipal».

TEXTE DE LA QUESTION

Considérant:

- l'utilisation accrue des ordinateurs, tablettes et smartphones par les membres du Conseil municipal de la Ville de Genève dans le cadre de l'exercice de leur mandat (commissions et plénières);
- la quantité très conséquente de papiers distribués à ces derniers;
- les coûts que cela engendre pour la Ville;
- l'expérience très positive du Grand Conseil valaisan suite à la suppression des documents papier (240 800 francs d'économies annuelles projetées),

j'aimerais savoir:

- combien la production, l'impression et la distribution des documents en papier coûtent actuellement à la Ville de Genève (électricité, encre, support, papier, acheminement et coûts salariaux y relatifs);
- s'il est envisageable de faire une enquête auprès du Conseil municipal pour connaître les préférences des membres quant à la forme de leurs documents de travail (papier ou support électronique).

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis quelques années, les coûts de production, d'impression et de distribution des documents en papier ont passablement été réduits par le Service du Conseil municipal.

Pour 2018, ces coûts se décomposent comme suit:

| | |
|---|-----------------|
| Centre de coût A700 – CM | Fr. |
| Expédition des OJ ou autres par cyclomessagerie externe | 8 116,03 |
| Envoi d'enveloppes – prise en charge par la Poste | 371,75 |
| Consommables imprimantes des membres du CM (fournisseur externe) | <u>2 730,89</u> |
| | 11 218,67 |
| Centre de coût A007 – SCM | |
| Affranchissements (timbres postaux) | 3 444,40 |
| Impression du <i>Mémorial</i> (imprimerie externe) | 90 267,18 |

| | |
|--|-------------------|
| Reliure du <i>Mémorial</i> (reliure externe) | 6 488,30 |
| Tirés à part, délibérations, cartes de visite des membres du CM, etc. (CMAI) | 45 205,00 |
| Ramettes papier blanc | 1 234,37 |
| Photocopies N/B couleur 2 imprimantes réseau (DSIC et fournisseur externe) | 4 258,40 |
| Abonnements et consommables 2 imprimantes réseau (DSIC et fournisseur externe) | 3 274,70 |
| | <u>154 172,35</u> |

Soit un montant total de 165 391,02 francs.

Il est malheureusement impossible de chiffrer le coût engagé pour le personnel du Service du Conseil municipal.

Depuis quelques années, le Service du Conseil municipal relance les membres du Conseil municipal afin de savoir s'ils souhaitent recevoir leurs documents de travail (OJ, tirés à part et autres) par support électronique.

Un questionnaire est régulièrement adressé aux membres du Conseil municipal. Force est de constater qu'à ce jour seul-e-s 19 membres du Conseil municipal ont demandé à recevoir leurs documents de travail par support électronique.

Le projet «Parlement sans papier», qui implique une refonte complète du système d'information du Conseil municipal, avec refonte des pages internet du Conseil municipal, sera mis en place pour la nouvelle législature 2020-2025.

Ce dossier est suivi par le Service du Conseil municipal qui informe régulièrement le Bureau du Conseil municipal.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Sami Kanaan